|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | DG ENV. C2 |
| Numéro de poste Sysper: | 336408 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Paula DUARTE GASPAR  3ème trimestre 2025  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-06-2025 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

L’expert fera partie de l’unité chargée du milieu marin et des services d’eau potable de la DG Environnement de la Commission européenne.

L’unité vise à contribuer à une meilleure qualité de vie et à des écosystèmes résilients en développant et en contribuant à la mise en œuvre et à l’application des politiques de l’UE en matière de services d’eau propre pour l’environnement marin. L’unité dispose de deux équipes chargées respectivement de ces deux politiques.

L’expert fera partie de l’équipe marine, qui couvre la directive-cadre «stratégie pour le milieu marin», la directive sur la teneur en soufre et le règlement sur le mercure. Notre mission est de parvenir à des mers propres, saines, résilientes et productives.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Les tâches principales de l’expert consisteront à travailler sur la directive-cadre «stratégie pour le milieu marin» (DCSMM). L’expert contribuera en particulier (1) à la révision de la directive-cadre «stratégie pour le milieu marin», y compris une éventuelle proposition législative; (2) la mise en œuvre de la directive-cadre «stratégie pour le milieu marin» axée sur les obligations des États membres au cours de la période 2025-2027, y compris dans le cadre de la stratégie commune de mise en œuvre; (3) coordination avec d’autres domaines d’action, notamment l’eau, le littoral, la biodiversité et diverses politiques maritimes.

Les travaux consisteront également à participer ou à soutenir des réunions techniques dans le cadre de différentes conventions maritimes régionales (OSPAR, HELCOM, les conventions de Barcelone et de Bucarest). L’expert contribuera à la préparation des réunions formelles de haut niveau des conventions.

Le candidat devra également contribuer aux priorités pertinentes relevant du mandat de la présente Commission, notamment la stratégie pour la résilience dans le domaine de l’eau et le pacte pour les océans. Il travaillera également à la mise en œuvre d’initiatives clés du pacte vert pour l’Europe qui présentent un intérêt direct pour la protection du milieu marin et des politiques relatives à l’eau, notamment celles relevant de la stratégie en faveur de la biodiversité à l’horizon 2030 et du plan d’action «zéro pollution».

Ce poste implique également une participation active et un suivi aux activités de la Commission en matière de politique maritime, et contribuera au développement d’autres politiques telles que l’économie bleue, la planification de l’espace maritime, la pêche, les stratégies régionales, les connaissances marines, la gouvernance des océans, les énergies renouvelables en mer et d’autres initiatives liées aux océans.

Ce poste implique des contacts fréquents avec d’autres services de la Commission, avec les États membres, les parties prenantes et les contractants.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Nous recherchons un collègue dynamique et enthousiaste, de préférence avec une expérience sur la protection du milieu marin/DCSMM et l’expertise technique qui y est associée. L’expert devrait posséder de solides compétences analytiques et d’excellentes compétences rédactionnelles, ainsi que la capacité d’exprimer des concepts complexes de manière concise et cohérente, qui contribuent à la fois à l’élaboration des politiques et à l’évaluation du niveau de mise en œuvre des politiques relatives à l’eau par les États membres. Le collègue doit avoir d’excellentes capacités de communication et être capable de traduire des questions complexes en informations compréhensibles et pertinentes pour les politiques. Le candidat doit avoir une motivation très forte, une attitude positive de résolution des problèmes, un bon sens de l’initiative et une capacité à travailler à la fois de manière indépendante et en tant que membre d’une équipe multiculturelle

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)